



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BOBIGNY

ACTIVITÉ
2019



2020 : Le triple défi de la croissance de la juridiction, de sa transformation en tribunal judiciaire et de l'appropriation de nombreux nouveaux textes

Après une **nouvelle augmentation d'activité en 2019**, tant en matière pénale (hausse de 14% des audiences correctionnelles) et civile (hausse de 5 % des affaires nouvelles et de 4% des affaires terminées en matière civile hors JLD civil et contentieux social), l'année 2020 se présente comme un triple défi.

Le défi de la croissance : confortée par les récentes annonces du Premier Ministre pour l'Etat en Seine-Saint-Denis, notre juridiction est entrée dans une phase de croissance dynamique : + 12 magistrats, +35 greffiers, 34 millions d'euros pour la restauration du palais de justice, construction d'une extension immobilière d'ici 2026, et dans l'attente, création d'un bâtiment modulaire pour accompagner les travaux en site occupé. Entendue dans l'expression de ses besoins, la juridiction doit à présent accueillir ses nouvelles équipes et faire face à l'augmentation de son activité, intensifiant l'occupation de ses locaux et sollicitant davantage ses partenaires : forces de police affectées au dépôt et à la surveillance des audiences, Administration pénitentiaire, Protection judiciaire de la jeunesse, mais aussi avocats, huissiers de justice, associations et collaborateurs du service public.

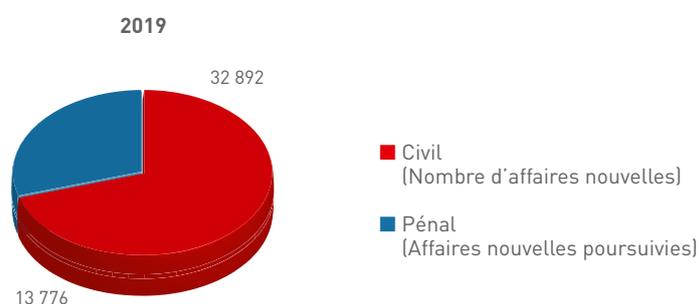
Le défi de la création du tribunal judiciaire : la justice dans le ressort de Seine-Saint-Denis est aussi en pleine transformation institutionnelle. La réforme impulsée par la loi de programmation de la justice du 23 mars 2019 bouleverse l'organisation judiciaire créant le tribunal judiciaire par la fusion dans une seule juridiction du tribunal de grande instance et des tribunaux d'instance et le regroupement au sein d'un seul collectif de travail des greffes de ces juridictions et de celui du conseil de prud'hommes.

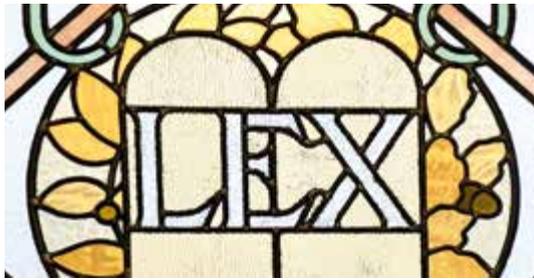
Le défi d'une nouvelle évolution du contexte normatif : la réforme touche pleinement le quotidien des acteurs de la justice en modifiant profondément la procédure civile, la procédure pénale et le droit de la peine.

C'est dans la cohésion interne, dans un esprit constructif avec ses partenaires et dans la volonté de répondre toujours mieux aux besoins et attentes du justiciable de Seine-Saint-Denis que la juridiction entend entrer dans cette nouvelle phase marquante de son histoire.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION
ACTIVITÉ CIVILE /
ACTIVITÉ PÉNALE

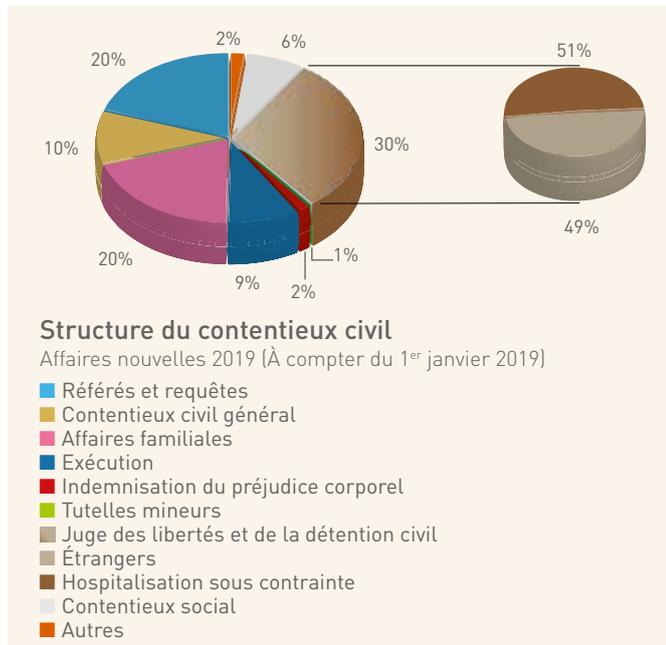
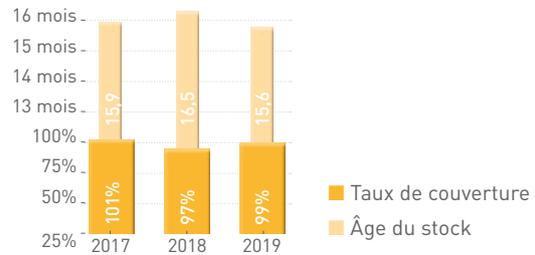
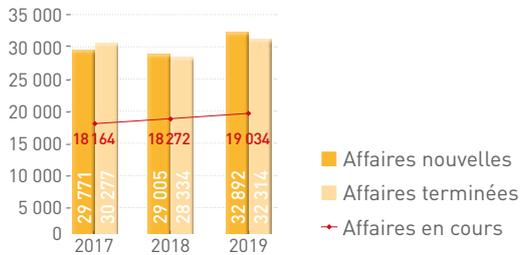




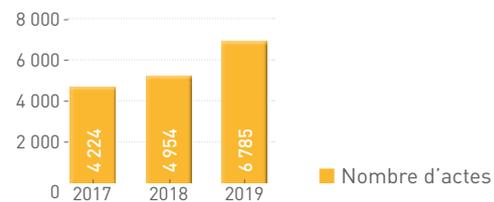
ACTIVITÉ CIVILE



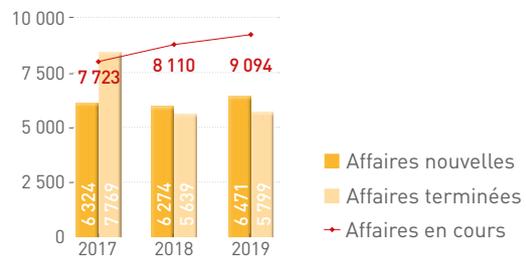
SERVICE CIVIL



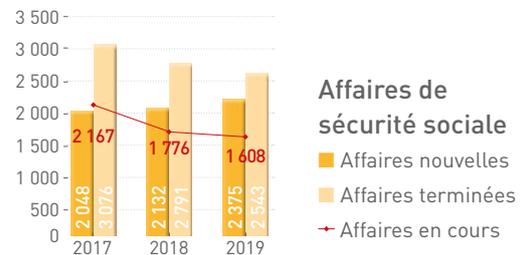
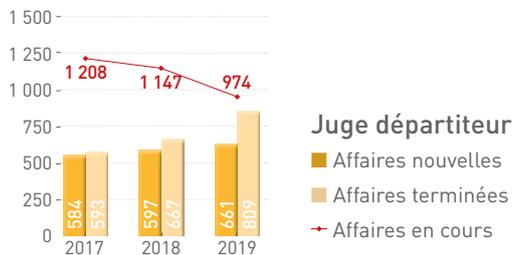
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



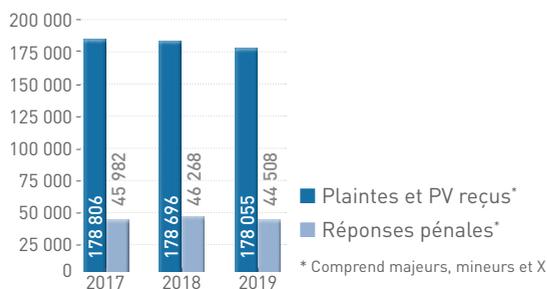
TRIBUNAUX D'INSTANCE

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2019	3 950	14 138	6 460	1 122	8 955	11 821	12 052	11 562
2018	4 348	11 695	6 505	1 577	8 654	11 575	13 472	11 650
2017	5 010	11 111	6 655	3 529	8 214	11 360	14 167	11 486

ACTIVITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL

SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	61 474	52 426	27 129	86,4%
2018	67 871	48 816	26 113	84,9%
2017	71 332	47 737	27 227	85,8%

MODALITÉS DES POURSUITES

2019



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2019	18 809	-	66
2018	17 604	6 870	62
2017	18 991	6 702	74

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2019	642	518
2018	631	403
2017	662	753

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2019	3 200	5 005	42
2018	3 339	6 074	75
2017	3 581	5 545	81

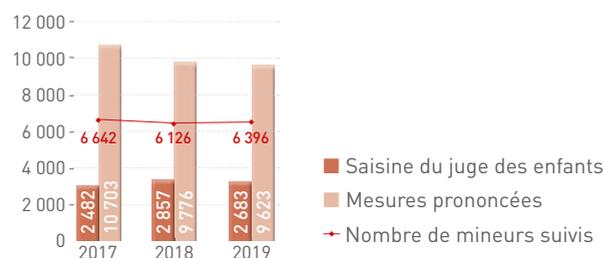
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont détention provisoire
2019	7 216	2 791
2018	5 536	2 691
2017	6 390	2 563

JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE

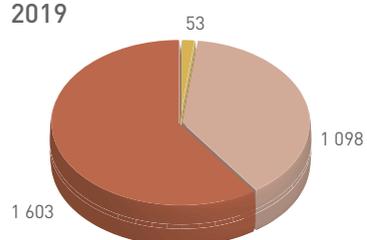


ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Nombre de mineurs déférés*	Taux de réponse pénale
2019	9 663	7 501	4 432	1 410	92,6%
2018	8 532	5 577	2 744	1 736	88,5%
2017	7 447	6 198	2 416	1 665	96,8%

*les chiffres concernent seulement la division des mineurs.

2019



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2019	1 591	2 452	6
2018	1 868	2 573	5
2017	2 295	2 478	7

Juges des enfants

	Décisions d'application des peines
2019	764
2018	636
2017	629

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit - Points d'accès au droit

Nombre de maisons de justice et du droit	7
Nombre de personnes accueillies (MJD)	39 370
Nombre de points d'accès au droit	20

Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies	153 480
---------------------------------------	---------

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	34 431
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	33 980
Nombre de décisions juridictionnelles en 2019	30 958
Délai de traitement avant première décision en 2017	149
Délai de traitement avant première décision en 2018	106
Délai de traitement avant première décision en 2019	111

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	135
Magistrats du siège - ETPT	134,9
Magistrats du parquet - localisation	53
Magistrats du parquet - ETPT	56
Fonctionnaire au TJ - localisation	400
Fonctionnaire au TJ - ETPT	371,3
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	92
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	77
Avocats	584
Conciliateurs	18